

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 8 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
FINANCES Convention financière avec la CA Amiens métropole concernant la convention plateforme PCAET - Avenant
Référence
20_20240408_1.4.3

Date de la convocation
02/04/2024

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
10/04/2024

L'année deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville d'Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

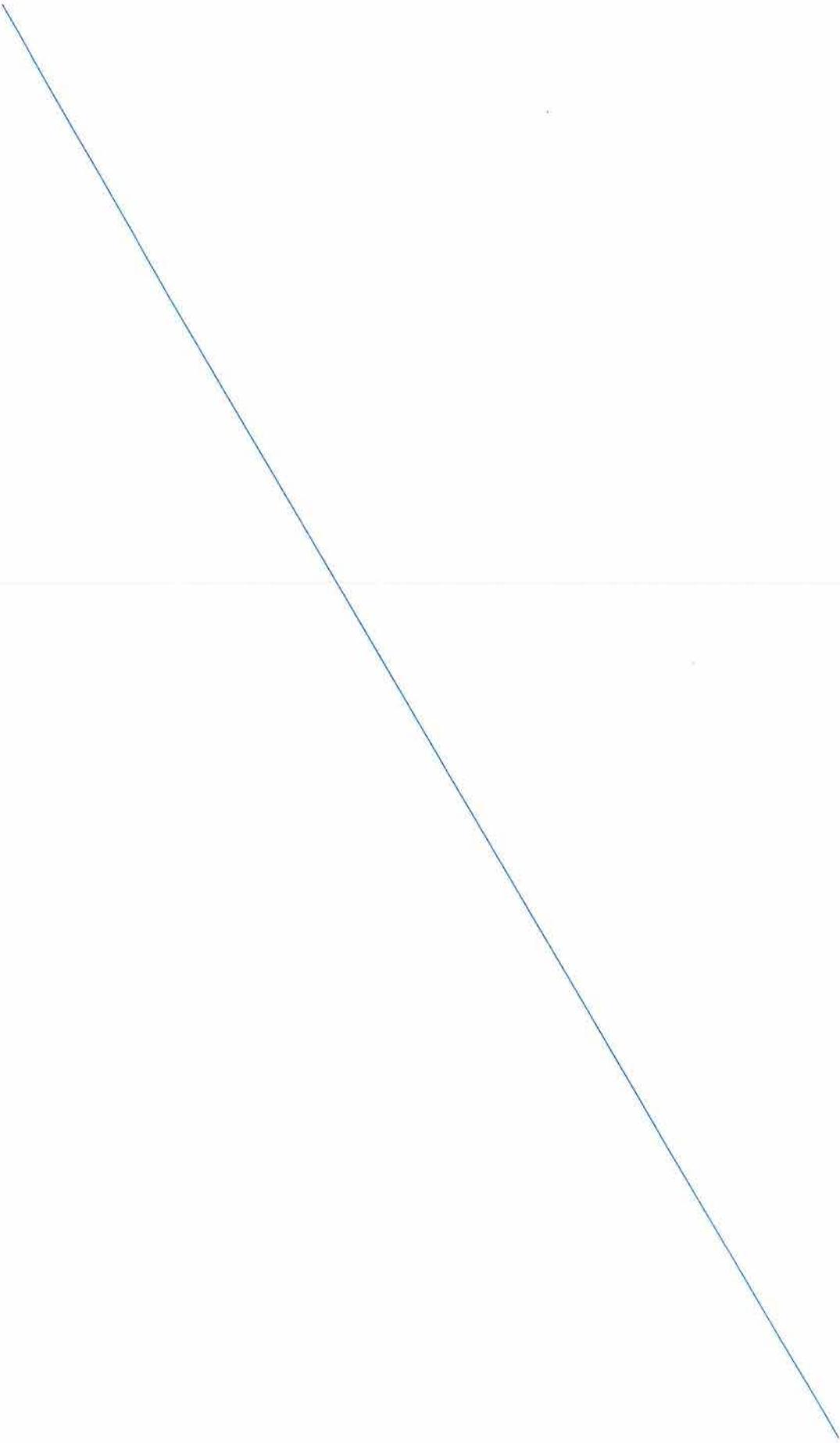
Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Annie VERRIER, Pascal RIFFLART, Franck DARRAGON, Alain GEST, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEaux, Bernard BOCQUILLON, Hubert CAPELLE, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Philippe FRANCOIS, Jean-Philippe DELFOSSE, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DEWAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Francis PETIT, Didier DINOARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Isabelle SAVARIEGO a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE
Margaux DELETRE a donné pouvoir à Alain GEST
Anne PINON a donné pouvoir à Franck DARRAGON
Patrick GAILLARD a donné pouvoir à Philippe FRANCOIS
Jean-Michel MAGNIER a donné pouvoir à Hubert CAPELLE
Bernard THUILLIER a donné pouvoir à Francis PETIT.

Excusés, absents : Marc FOUCAULT, Philippe THEVENIAUD, Florence RODINGER, Joseph DEBART, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLE, Maryse VANDEPITTE, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Albert NOBLESSE, François DURIEUX, Christelle HIVER.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE.



Par délibération (n°10_20230512_1.1.8) du 5 décembre 2023 le Pôle métropolitain a passé un avenant n°2 au marché relatif à la mise en place d'une plateforme numérique PCAET afin de modifier l'article 9 « Modification du taux de TVA applicable ».

Par conséquent la modification du taux de TVA applicable nécessite de revoir les contributions individuelles des EPCI pour les années 2024 et 2025.

Il y a donc lieu de passer un avenant à la convention financière avec la Communauté d'Agglomération Amiens métropole pour modifier l'article 3 « Montant de la contribution attendue et conditions de paiement » :

Le montant annuel s'élève à la somme de 5 990,40 € TTC (cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix euros et quarante centimes) en 2024 et 2025.

Il est proposé au Comité syndical :

- de délibérer sur l'avenant n°1 à la convention financière avec CA métropole ;
- d'autoriser le Président à signer ledit avenant selon les modalités énoncées ci-dessus et à encaisser les contributions annuelles sur les budgets 2024 et 2025.

Le Comité syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le vote du budget primitif 2024,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Délibère favorablement sur l'avenant n°1 à la convention financière avec CA métropole ;
- Autorise le Président à signer ledit avenant selon les modalités énoncées ci-dessus et à encaisser les contributions annuelles sur les budgets 2024 et 2025.

Fait et délibéré le **08 AVR. 2024**

Et ont signé les membres présents ;

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	20_20240408_143
Objet :	Finances : Convention financière avec la CA Amiens métropole concernant la convention plateforme PCAET - Avenant
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20240408-20_20240408_143-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20240408-20_20240408_143-DE-1-1_0.xml	text/xml	989 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib20_Avenant convention plateforme PCAET_CAM.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20240408-20_20240408_143-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	8 avril 2024 à 18h10min34s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	8 avril 2024 à 18h10min37s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	8 avril 2024 à 18h10min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	8 avril 2024 à 18h10min40s	Transmis au MI

